

Assistance macrofinancière à la Yougoslavie

2001/0112(CNS) - 05/07/2001 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de M. Elmar BROK (PPE-DE, D), le Parlement européen se rallie pleinement à la position exprimée par sa commission au fond (se reporter au résumé précédent). À cet égard, la plénière appuie la proposition de la commission de faire dépendre l'octroi de cette aide aux progrès réalisés en matière de renforcement de l'État de droit et d'une coopération effective avec le Tribunal pénal international de La Haye. La plénière rappelle en outre que durant l'hiver 2000-2001, l'Union a déjà fourni une assistance d'urgence de quelques 200 millions EUR (aide alimentaire, médicaments,...) à destination de la population de ce pays. La plénière confirme en outre le caractère éminemment exceptionnel de cette aide et souligne l'importance de l'évaluation continue de l'utilisation de cette aide ainsi que des autres formes d'assistance octroyées à l'ex-Yougoslavie ces dernières années.